

Mise en Sécurité des Personnes

Cadre réglementaire

Article R 4141 du code du travail
Directive APSAD R6

Bénéficiaires

L'ensemble du personnel

Finalité de l'action

Conformément aux obligations légales du chef d'entreprise, avoir dans un établissement un effectif suffisant de membre du personnel prêt à intervenir efficacement en cas de départ d'incendie.

Objectif de la formation

Donner aux participants les connaissances des procédures de la mise en sécurité et d'évacuation

Contenu de la formation

Méthode pédagogique :

- Exposés théoriques
- Application pratique

Théorique : Rappel général

Les ERP - types, catégories

Textes

Arrêté du 25 juin 1980

Rappel sur le feu

But de l'évacuation – Quand ? Comment ?

Le temps d'évacuation

Moyens alarme et d'alerte

Le balisage et éclairage sécurité

Pratique :

Organisation humaine

Moyens d'évacuation - Problèmes d'évacuation

Le guide d'évacuation

Que faire une fois dehors ?

Le Serre- File (thèmes)

Le Guide- File (thèmes)

L'alarme, l'alerte Méthode QQQQCP (thèmes)

Notions et importance du S.S.I.

Thèmes d'alarmes

Contrôle des connaissances : par le formateur

Validation de la formation :

Attestation de formation

Effectif prévu : 8 à 12 participants

Durée de la formation :

4 heures

Personnes à contacter :

Caroline LAMBERT

Bruno JEAN-FAURE

Lieu de formation :

INS.E.I.T.

Espace Nikaïa

Avenue du Docteur Victor Robini

06200 NICE

Tél. : 04 97 18 11 33

Fax : 04 93 18 02 01

www.inseit.com

email : inseit.formation@wanadoo.fr

OU SUR SITE ENTREPRISE

FILIERE PREVENTION SECURITE



www.qualicert.fr